

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la commune de Trévol s'est déroulé le lundi 20 septembre 2021, en présentiel à la salle socio-culturelle avec le respect des gestes barrières, sous la présidence de Mme JACQUARD Marie-Thérèse, Maire, suite à une convocation en date du 15 septembre 2021.

Etaient présents :

MMES et MM. BERTHOMIER Laurence, CHERASSE Alain, DOMAS Julien, GUERRIER Laure, JACQUARD Marie-Thérèse, JOLY Catherine, JOUBERT Jean-Paul, MARCADIER Isabelle, MARTEL Didier, PUZENAT Julien, RAY PEROT Agnès, SORUS Monique, TAUBAN Borine (en visio), TRION Serge.

Étaient absents excusés:

Mme ANGLARES Annick, M. DARBELET Pierre, M. TRION Serge

Pouvoirs : Mme ANGLARES Annick à Mme Marie-Thérèse JACQUARD

M. DARBELET Pierre à M. MARTEL Didier

M. TRION Serge à Mme SORUS Monique

Secrétaire de séance : M. CHERASSE Alain

Début de séance : 19h30

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 10/06/2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1- Commerce du Four à Chaux :

Le projet du bail a été envoyé par mail en mairie et à Mme FOIGNE le 6 août dernier alors que Mme le Maire l'avait demandé depuis le mois de mai afin de l'étudier et apporter ses remarques avant l'envoi à Mme FOIGNE. Maître GARD, avocat de la commune, a apporté des modifications. La signature devait être réalisée avant le 26 août 2021.

Ce bail était prévu pour neuf ans avec des exigences qui n'ont pas été acceptées par Mme FOIGNE.

Maître NAUDIN a reconnu la faute de son cabinet pour la lenteur des échanges.

Mme FOIGNE a donné son congé pour le 13 septembre 2021 avec une fermeture de l'établissement le 25 septembre 2021 et un état des lieux au 13 octobre 2021 avec remise des clés.

Laurence BERTHOMMIER demande ce que la commune prévoit de réaliser pour le pain quotidien.

Didier MARTEL va se renseigner pour un distributeur de pain ou pour une tournée d'un boulanger.

2- ASSEMBLIA : présentation du CRACL avec délibération, et de la future tranche 3

M. LAUBRIAT et M. BARRANDON représentants la société Assemblia présentent l'historique de la ZAC et font le point sur le projet au 31 décembre 2020. Le CRACL est approuvé à l'unanimité.

M LAUBRIAT présente ensuite la tranche 3 de la ZAC qui sera lancée prochainement afin de redynamiser la vente de lots. Cette tranche comporte actuellement 18 lots sur 1,8 ha. Les lots ont une superficie comparable. Le conseil municipal propose de redécouper certains lots afin de proposer des surfaces différentes aux acheteurs (entre 700 et 900 m²). Assemblia enverra un nouveau plan de découpage avant le 15 octobre prochain.

La voirie sera réalisée avec les bordures (16 voies pour sur 16).

ASSEMBLIA propose un prix du m² à 47 € pour les lots intérieurs et 49 € pour ceux à l'extérieur de la tranche. Après discussion, le conseil municipal décide (10 voix pour, 2 contre et 1 abstention) de commercialiser les lots au prix de 45 € le m² pour les lots intérieurs de la ZAC et de 47 € pour les lots donnant vers l'extérieur.

3- Dénonciation du contrat Enfance Jeunesse :

Avec la micro-crèche, un contrat Enfance Jeunesse est signé tous les trois ans pour obtenir des aides pour cette association. Moulins Communauté a signé dernièrement un partenariat avec la CAF pour son territoire qui est plus avantageux.

Le Contrat Enfance Jeunesse de la commune arrive à échéance le 31 décembre 2021 et pour adhérer au partenariat de Moulins Communauté, il faut le dénoncer.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la dénonciation de ce document.

4- Point sur le personnel communal :

* Mme Laurence VILLETTE, employée à l'école comme adjoint d'animation, ne fait plus partie du personnel depuis le 01/09/2021. Pour la commune, c'est un coût supplémentaire pendant deux ans maximum ou à sa reprise d'activité.

* Mme Florence PLAVERET est nommée adjoint technique stagiaire 7^{ème} échelon à compter du 09/09/2021.

* M. Frédéric CLERC va bénéficier d'un avancement de grade : adjoint technique principal 1^{ère} classe.

* Afin d'assurer le remplacement de Mme VILLETTE, Mme Marie-Thérèse JACQUARD et M. Didier MARTEL ont reçu plusieurs candidats au Centre de Gestion d'Yzeure avec M. Sébastien PARET, responsable du service

emploi/concours, pour ce poste. Après présentation par M. Didier MARTEL des différents profils, le conseil municipal a décidé de choisir M. Léo ROCHE (11 voix pour et 2 abstentions). Ce choix rejoint celui donné suite aux entretiens.

5- Décisions modificatives

1) Travaux City Stade

La partie aménagement n'était pas prévue au budget 2021 donc il manque 36 800 € de financement.

34722 € pris sur le programme boulangerie ; 2078 € sur les dépenses imprévues.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote cette décision modificative.

2) Informatique mairie

Un serveur a été ajouté, il manque 635,60 € sur cette opération qui sont pris sur le programme internet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote cette décision modificative.

3) Travaux école 2021

Les portes de placards n'étaient pas prévues pour un montant de 4594.38 €. 1000 € pris sur l'opération travaux mairie, 2993 € sur l'opération logiciel services techniques et 603 € sur les dépenses imprévues.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote cette décision modificative.

6- Emprunt 2021 :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au vote du budget primitif 2021 et afin de faire face aux dépenses engagées, il y a lieu d'effectuer un emprunt de **90 000 €**.

Une consultation auprès de différents établissements bancaires a été effectuée pour un emprunt sur 5 et 10 ans de 90 000 €. C'est le Crédit Agricole qui propose un taux plus intéressant que les autres.

Le conseil municipal vote à l'unanimité un emprunt de 90 000€ sur 10 ans au Crédit agricole.

7- Salle omnisports : convention Association de Judo pour les enfants de l'IME :

Mme Marie-Thérèse JACQUARD informe le Conseil municipal d'une demande de l'IME Clairejoie pour que sa section judo puisse utiliser la salle omnisports.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le prêt de la salle gratuitement.

8- Délibération pour la prise en charge des enfants scolarisés de l'extérieur :

Le conseil municipal décide pour l'année 2021/2022, de fixer la répartition intercommunale des charges scolaires à **400,00 euros**, par enfant scolarisé à TREVOL mais ayant sa résidence dans une commune extérieure à la commune de TREVOL.

9- Délibération adressage : nomination des rues (le numérotage donne lieu à un arrêté municipal) :

Mme le Maire énumère les endroits concernés soit :

Impasse Claude Bonin

Rue des Boislards

Rue d'Avrilly

Route d'Avrilly

Rue du Four à Chaux

Rue de la Font Saint Pierre

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Les premiers envois de courriers vont être réalisés et dans les 15 jours qui suivent le personnel technique posera les plaques et les numéros.

10- SDE 03 : renforcement réseau BT sur poste Bourbon :

Avec ces travaux gratuits, le SDE 03 demande à la collectivité si elle veut profiter de ceux-ci pour l'enfouissement coordonné du réseau téléphonique, coût du génie civil estimé sur une fourchette allant de 5000 € à 9000 € environ, dont contribution communale de 50 % ; pour installer une gaine en attente pour l'éclairage public dont le secteur n'est pas pourvu, pour une contribution communale d'environ 1000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ces travaux.

11- Questions diverses :

1) Installation d'un vendeur de crêpes

Mme Elisabeth CHAUMONT propose ses crêpes le mardi au marché de Trévol de 16h à 20h30.

2) Exercice NOVI

Le jeudi 7 octobre, une simulation d'accident de car sur la Nationale 7 se déroulera sur la commune de Trévol. Dès 5h30, des routes de la commune seront fermées à la circulation. La mairie est en attente de précisions concernant notamment l'information de la population.

3) Mutuelle communautaire

La communauté de communes de Moulins a choisi la mutuelle « JUST » comme mutuelle communautaire.

4) Informations

- Catherine JOLY annonce que l'AG de l'Amicale Laïque a eu une assistance très peu nombreuse donc une AG extraordinaire est prévue le 1^{er} octobre prochain.
- Jean-Paul JOUBERT donne les travaux réalisés :
 - Busage effectué rue des Acacias afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales
 - Pose de potelets rue du Four à Chaux par Eurovia
 - Remise en état des marches devant la salle socio-culturelle
 - Chaussée rehaussée aux Taillandiers et Beaucoigny (travaux réalisés par les agents techniques municipaux)
 - Tonte, désherbage effectués par les agents techniques municipaux.
 - Balayeuse d'Avermes 2 jours pour les trottoirs
 - Pose de 4 évier et égouttoirs par l'entreprise Boluda à l'école Henri Matisse
 - Pose de plaques à la base des portes du préau de l'école Henri Matisse
 - 4 écrans mobiles mis en place aux écoles
 - A la suite d'une réunion concernant les fuites d'eau à la salle socio-culturelle, une proposition de pose d'une nouvelle évacuation a été faite.
 - L'entreprise Eurovia intervient pour le « point à temps »
 - Concernant le City-stade, la fontaine est posée. Il reste des plantations à effectuer ainsi que la pose de la piste d'athlétisme. Le chantier restera fermé jusqu'à la fin du mois d'octobre.
 - Reconquête du centre bourg : un nouveau planning concernant les réunions avec la population sera prochainement envoyé
 - Barreau de Trévol : les propriétaires concernés par la réalisation d'une voie reliant le bourg de Trévol à la voie verte ont été contactés. Ils ont rencontré la DREAL qui se chargerait de l'acquisition et des travaux.
 - Le monument du dirigeable République devrait être déplacé prochainement.
- Didier MARTEL énonce :
 - La rentrée scolaire s'est bien déroulée : effectif global : 167 élèves
 - Les 4 classes primaires sont équipées, depuis la rentrée, d'écrans numériques mobiles
 - Dans la classe de Mme TERRENOIRE, le bureau trop massif va être changé
 - L'école de Trévol est désormais abonnée à l'ENT qui permet une information personnalisée entre les enseignants et les parents
- Agnès RAY PEROT informe que :
 - Présentation de l'association « Café des familles » dont le but est d'apporter une aide à la parentalité
 - Bibliothèque ouverte désormais le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30
 - Réunion des présidents d'associations afin de définir le calendrier des manifestations prévues en 2022
 - Comptes rendus des associations
 - ♦ ASTRE 2000 : le chant et la country ont repris
 - ♦ Les Chasseurs : le bureau a été reconduit lors de l'AG
 - ♦ CREASCRAPEPASSION : le bureau est reconduit à peu près pareil, CROP début octobre
 - ♦ COMITE DE JUMELAGE : le bureau est renouvelé avec des changements
 - ♦ COMITE DES FÊTES : la brocante a eu environ 30 exposants avec une bonne fréquentation

Didier MARTEL précise qu'il a été à l'inauguration des MICRO FOLIES à COUZON et que le projet est ambitieux avec plus de 1700 œuvres numérisées.

Fin de la séance: 23h00